

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf juin à 19 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric KAMINSKI, Maire.

**Etaient présents :** KAMINSKI Frédéric, ANGOT Julian, JIOLLENT Fabienne, GOMEZ José, CIOSEK Tadeck, CANTONI Frédéric, BOCQUILLION Coralie, CHAVENEAU Ophélie, LECLERC Christophe

**Absents excusés :** HURIEZ Clément ayant donné pouvoir à Julian ANGOT  
BERTON Eric ayant donné pouvoir à Frédéric KAMINSKI

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame BOCQUILLION Coralie a été élue secrétaire.

Date de convocation : 23/06/2020 Date d'affichage : 23/06/2020

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 9 – Votants 11

Rappel de l'ordre du jour :

- **Budget communal :**
- Approbation du compte administratif ;
- Approbation du compte de gestion
- Affectation des résultats
- Vote des 3 taxes
- Vote du Budget Primitif
- Nouvelles Tarifications
- Prime de naissances et de mariages
- Questions diverses

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

**2020-10 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric KAMINSKI, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Guy NICPON. Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>RESULTAT REPORTE</b>	46 071.60			183 400.80	46 071.60	183400.80
<b>Opérations de l'exercice</b>	20 933.24	95 203.07	88 319.04	120 372.93	109 252.28	215 576.00
<b>Totaux</b>	67 004.84	95 203.07	88 319.04	303 773.73	155 323.88	398 976.80
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>28 198.23</b>		<b>215 454.69</b>		<b>243 652.92</b>	

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau créditeur, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

## **2020-11 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR MME RICARD**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par la receveuse accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 ;

Après s'être assuré que la receveuse a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que Madame RICARD a normalement administré le compte de gestion 2019

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- Statuant sur l'exécution du budget 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

**Déclare à l'unanimité** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par la Receveuse, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **2020-12 AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 215 454.69 € et un excédent d'investissement de 28 198.23 €, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de l'affecter comme suit :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) :	00 €
- Résultat reporté en fonctionnement (ligne 002) :	215 454.69 €
- Résultat reporté en investissement (ligne 001) :	28 198.23 €

## **2020-13 VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, **à 10 voix pour et une voix contre** :

**Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2020**

Taxe foncière bâti	7.60 %
Taxe foncière non bâti	15.40 %

## 2020-14 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, votent ainsi qu'il suit le budget primitif 2020 :

### FUNCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
		Budget Primitif 2020			Budget Primitif 2020
O11	Charges à caractère général	62 280,00	O13	Atténuation de charges	
O12	Charges de personnel	27 700,00	70	Produits des service du domaine et ventes diverses	165,00
O14	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	37 222,00
65	Autres ch. de gestion courante	54 483,00	74	Dotations et participations	60 802,00
			75	Autres produits	7 474,00
66	Charges financières	0,00	76	Produits financiers	
66111	intérêts				
66112	ICNE (N - N-1)				
67	Charges exceptionnelles	600,00	77	Produits exceptionnels	
68	Provisions semi-budgétaires		78	Repr.sur prov.semi-budg.	
O22	Dépenses imprévues				
	<b>Total opérations réelles</b>	<b>145 063,00</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>105 663,00</b>
O23	Virement à l'investissement	134 174,77			
O42	Transferts entre sections	859,00	O42	Transferts entre sections	
668	indemn.renegoc.capitalisées	0,00	722	travaux en régie	0,00
68	amortissements immobilisations	859,00	777	reprise de subventions	0,00
68	amortissements charges à répartir	0,00	78	repr.prov.budgétaires	0,00
68	provisions budgétaires	0,00	79	transferts de charges	0,00
O43	Opér.ordre fonctionnement	0,00	O43	opér.ordre fonctionnement	0,00
	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>135 033,77</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>280 096,77</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>105 663,00</b>
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
OO2	Déficit reporté		OO2	Excédent reporté	215 454,69
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>280 096,77</b>		<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>321 117,69</b>

### INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
		B P 2020			B P 2020
1641	Emprunts		1068	Résultat fonct. capitalisé	
165	Cautions	900,00			
			10222	FCTVA	2 100,00
20418	Subventions d'équipement versées (USEDA)	2 300,00	10226	taxe aménagement	28,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
			1341	DETR	
2115	Achat Propriété	100 000,00	1641	emprunts	
2132	Immeubles de rapport	31 000,00	1323	cddl	4 140,00
2145	agencement	20 000,00			
2151	Voirie	5 000,00	1323	Subventions d'investissement	3 800,00
2158	Matériel technique	5 000,00	1641	Emprunts	
2183	Matériel de bureau	10 000,00			
2182	Matériel de transport		165	Cautions	900,00
21318	Opérations d'équipement		O24	Cessions d'immobilisations	
O20	Dépenses imprévues				
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>174 200,00</b>		<b>Total recettes réelles</b>	<b>10 968,00</b>
			O21	Virement de la section de fonctionnement	134 174,77
O40	Transferts entre sections	0,00	O40	Transferts entre sections	859,00
21	travaux en régie		16	indemn.renegociation capitalisées	
139	reprise de subventions		28	amortissements immobilisations	859,00
15	repr.prov.budgétaires		481	amortissements charges à répartir	
481	transferts de charges		15	provisions budgétaires	
O41	Opérations patrimoniales		O41	Opérations patrimoniales	
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>135 033,77</b>
	<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>174 200,00</b>		<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>146 001,77</b>
	Restes à réaliser	0,00		Restes à réaliser	0,00
OO1	Déficit reporté		OO1	Excédent reporté	28 198,23
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>174 200,00</b>		<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>174 200,00</b>

## **2020-15 NOUVELLE TARIFICATION LOCATION DE LA SALLE JEAN-FRANCOIS**

Monsieur le Maire rappelle que lors d'une précédente réunion, la modification des tarifs de la salle Jean-François avait été évoqué.

Après en avoir délibéré, à 6 voix pour et 3 voix contre, le Conseil Municipal décide que les nouveaux tarifs seront :

Pour les habitants de Selens : FORFAIT WEEK- END : 100 euros

Pour les extérieurs à Selens : FORFAIT WEEK-END : 185 euros

En cas de location avec vaisselles, un supplément de 25 euros sera demandé.

Pour tout objet cassé, la somme de 2.5 € sera demandée

Pour tous il sera appliqué un supplément :

- participation à la consommation électricité avec relevé des compteurs à l'arrivée et au départ de la location selon les tarifs en vigueur.
- 1 chèque de caution de 600 euros sera déposé en Mairie, celui-ci pourra être encaissé ou en partie encaissé en cas de besoin
- 1 attestation d'assurance Responsabilité Civile devra être fournie.
- Une somme de 50 € sera exigible à la réservation, remboursable suivant les cas ;

En ce qui concerne les Associations organisant des manifestations à l'intérieur du village, le Conseil Municipal décide de prêter gracieusement la salle et la vaisselle, et de faire une remise de 50 % sur la participation électrique.

## **2020-16 LOCATION DU BARNUM**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de location du Barnum,

- 60 euros pour les Selensois
- 100 euros pour les personnes extérieures à la commune
- 300 euros de caution

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- de conserver ces tarifs
- de prêter gracieusement le Barnum aux Associations organisant des manifestations à l'intérieur du village.

## **2020-17 LOCATION DE BANCS ET DE TABLES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de louer des tables et des bancs appartenant à la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- de prêter gracieusement les bancs et tables aux habitants de Selens, et aux associations organisant des manifestations dans la commune,
- de louer 5 € la table et les 2 bancs aux personnes extérieures
- de demander un chèque de caution de 80 € par table pour tous.

## **2020-18 ATTRIBUTION D'UNE PRIME**

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, d'accorder :

- La somme de 150 € pour chaque nouveau-né, dont les parents sont domiciliés dans la commune
- Une somme de 150 € à l'occasion de chaque célébration de mariage

Les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6713 sur le budget primitif.

### **- Questions diverses.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'aire de jeux est en cours de démontage. En effet, les jeux sont très vétustes et risquent d'être dangereux.

Un projet de terrain multisports est en cours d'étude, du style city stade, avec parcours de sport, terrain de boule et jeux pour enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

La secrétaire de séance,

BOCQUILLION Coralie